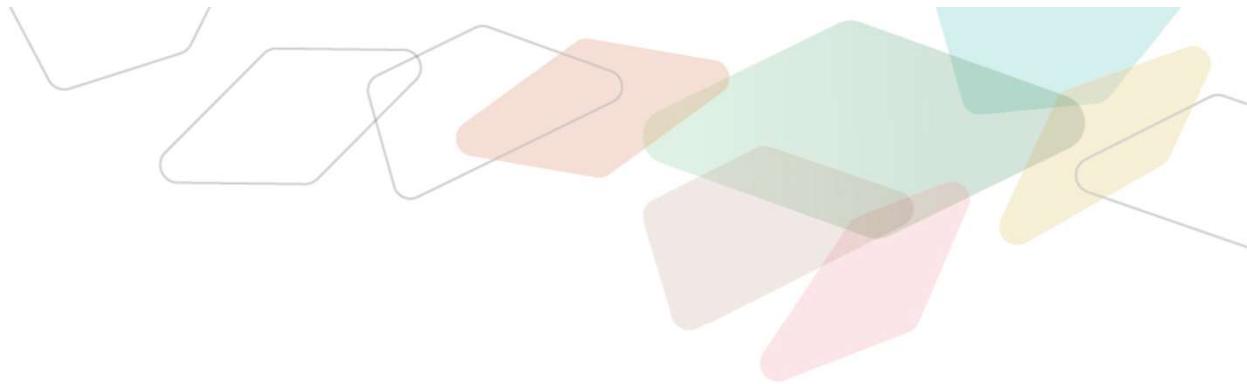




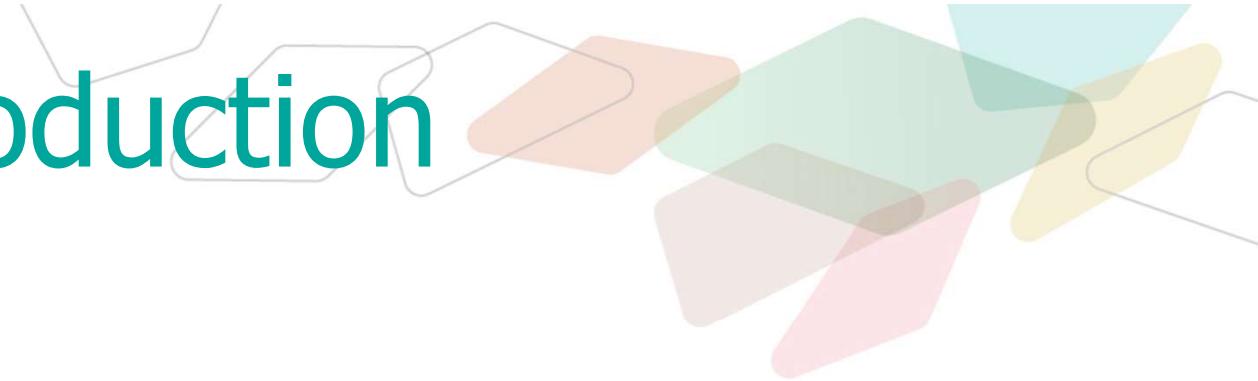
Contrat Local de Santé de Mauges Communauté

Réunion de lancement - Mercredi 16 mars 2022

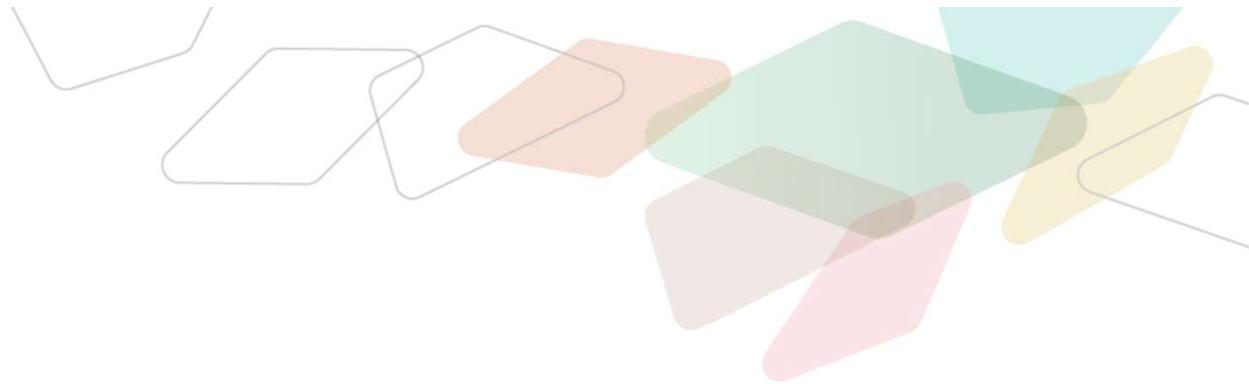


1. Introduction
2. Le dispositif « CLS »
3. Illustrations du CLS 2017 – 2021
4. Méthodologie : Gouvernance et calendrier

Introduction



- **Didier HUCHON** – Président de Mauges Communauté
- **Aline BRAY** – Vice Présidente Animation et Solidarité
Territoriales Mauges Communauté
- **Isabelle MONNIER** – Directrice de la délégation
territoriale ARS de Maine-et-Loire



Le dispositif « CLS »

Le Contrat Local de Santé



Echelon local au cœur des évolutions du système de santé

Evolution du système de santé

- Une démographie médicale en **profonde mutation**
- L'organisation des soins tendant vers **une médecine de parcours**, supposant l'intervention coordonnée et concertée des secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires
- Intrication des **déterminants de la santé**

Des leviers existants pour répondre aux évolutions, à décliner dans les territoires :



- **Contrats Locaux de Santé**
- MAIA (futur DAC)
- Les Conseils Locaux en Santé Mentale
- Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

Les collectivités locales, des partenaires importants pour les acteurs institutionnels et de terrain :

- Compétences plurielles pour agir sur **les déterminants de santé sur le territoire** ;
- La construction de politiques territoriales en santé est fondée sur la **prise en compte de l'existant** et sur **une co-construction des programmes de santé** entre les élus, les acteurs institutionnels déployant des politiques publiques et les acteurs de terrain/opérationnels ;
- Bonne connaissance du territoire, de ses enjeux et de ses besoins, dotées d'une **légitimité d'intervention** pour la programmation d'actions concrètes de prévention et d'organisation des soins.

Le Contrat Local de Santé - Outil de coordination territoriale

Institutions, porteurs de politiques publiques (décideurs et/ou financeurs)

Agence Régionale de Santé (Projet Régional de Santé, Projet Régional de Santé Environnement...)

Conseil départemental (Schéma départemental de l'autonomie, Conférence des financeurs...)

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (Fonds d'assurance maladie (FNPEIS, FNPEISA, FNPM, FIQCS et FMESPP)...)

Caisse d'Allocation Familiale (Convention Territoriale Globale...)

Contrat Local de Santé - Outil de contractualisation et de coordination territoriale (Loi HPST, 2009)

Faciliter les parcours de soins et de santé : Prévention et promotion de la santé ; Accès aux soins de 1^{er} et de 2nd recours ; Accompagnement social et médico-social

Prendre en compte d'autres facteurs ayant une incidence sur la santé et la vie des populations : Education ; Environnement – Logement ; Relations sociales et le travail ; lien santé-social etc.

Actions intersectorielles locales / Outils de programmation de Mauges Communauté

Plan Climat Air Energie (PCAET) ;
Plan Local de l'Habitat (PLH) ;
Projet Alimentaire Territorial (PAT) ;
Centre Local du Handicap (CLH)

Relais territoriaux – acteurs opérationnels

Professionnels de santé en structures d'exercice coordonné, futures CPTS etc.

Acteurs sanitaires / médico-sociaux / Sociaux : les centres hospitaliers, ESMS, centres sociaux...

Porteurs de dispositifs tels que les **MAIA**, futur **DAC**, **C360** etc.

Tissu associatif / Usagers

Les communes

Le Contrat Local de Santé - Quelle articulation avec les autres dispositifs ?

Dispositifs	Qui	Avec qui	Quoi	Où	Mauges
CLS Contrat « Santé globale »	Collectivité locale, EPCI	Tout acteur pouvant contribuer à la santé au sens large (déterminants de santé)	<ul style="list-style-type: none"> • Action sur les inégalités sociales ou territoriales de santé / Intersectorialité • Parcours de santé et parcours de vie • Prévention primaire, secondaire • Accès aux soins et aux droits – Attractivité – Santé communautaire • Santé environnement 	EPCI	
CLSM Conseil « Concertation et coordination en santé mentale »	Collectivité locale, EPCI	Déclinaison opérationnelle du PTSMS	<ul style="list-style-type: none"> • Approche globale en santé mentale (PPS, inclusion sociale, l'accompagnement MS, l'accès aux soins, les déterminants de la santé mentale...) 	Echelle des collectivités, EPCI...	
CPTS Communauté « Soins »	Professionnels de santé constitués en association	Des effecteurs du soins et de l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux soins : accès aux médecins traitants, aux soins non programmés, aux spécialités • Parcours de soins (liens V/H, MS...) ; • Prévention secondaire ou tertiaire 	Selon les flux de patients Bassin de vie, EPCI	
DAC Dispositif « Parcours complexes »	Association, autres structures juridiques (GIP...)	Acteurs de l'ensemble des champs du parcours de vie.	<ul style="list-style-type: none"> • Information et orientation • Coord. de parcours complexes • Animation territoriale 	Département 49 Antennes	

Le Contrat Local de Santé

Le **CLS** se fonde sur

- Un **diagnostic territorial de santé**, fixant les priorités de santé du territoire
- Une **cartographie des projets et la dynamique d'acteurs**, dans la perspective de la définition des **axes stratégiques et actions prioritaires** du CLS

MODALITES D'INTERVENTION DU CLS - DEGRE DE PARTENARIAT

Faire

- Pour **soutenir et orienter des projets** en faveur de la santé
- Pour **fédérer des dynamiques territoriales** nouvelles et/ou innovantes
- Pour **accompagner l'entrée de nouveaux acteurs** sur le champ de la santé

Faire avec

- Pour jouer la **complémentarité du réseau de partenaires et des compétences** (avec les CPTS, les acteurs de l'environnement...)
- Pour **étendre le champ de certaines actions** à l'ensemble du territoire (si pertinent et efficacité prouvée)
- Pour **mutualiser les moyens**, être plus efficient (humains, financiers...)
- Pour **valoriser et rendre visible les actions et les initiatives** du territoire (en apportant un appui technique, matériel, relais de communication...)
- Pour obéir au **principe de subsidiarité**
- Pour **atteindre un public cible** (personnes en situation de précarité, en perte d'autonomie, jeunesse...)

Le Contrat Local de Santé de Mauges Communauté 2017- 21

Signature le **4 Novembre 2016** entre Mauges Communauté et l'Agence Régionale de Santé

Axe 1 Prévention, promotion de la santé et environnement

11 actions

Axe 2 : Accès aux soins, offre de santé et projet de santé du territoire

5 actions

Axe 3 : Parcours (personnes âgées, personnes handicapées, publics spécifiques)

7 actions

Axe 4 : Suivi et évaluation du CLS

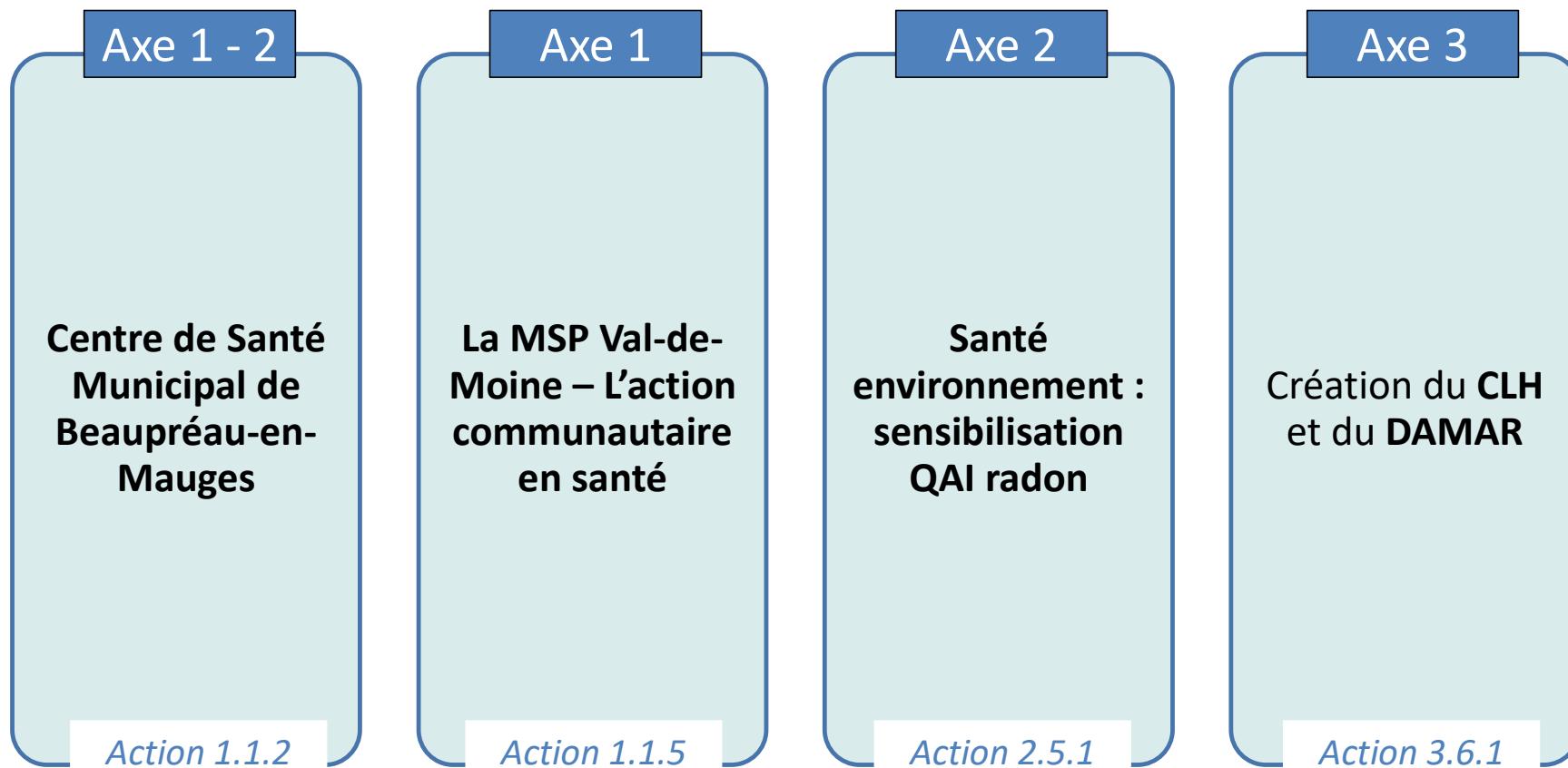
2 actions

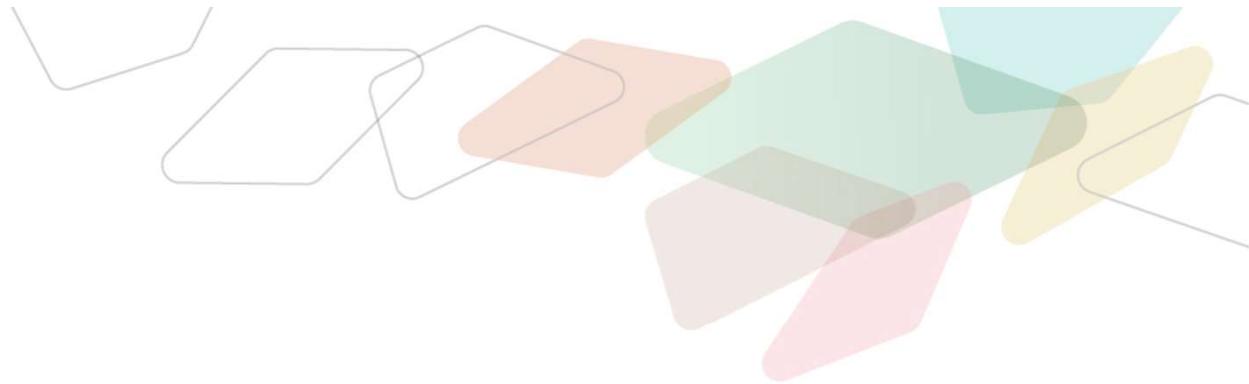
Axe 5 : Prévention et prise en charge en santé mentale (Avenant, février 2020)

4 actions

Le Contrat Local de Santé de Mauges Communauté 2017- 21

Illustrations





Illustrations

Centre de Santé Municipal de Beaupréau-en-Mauges

Thérèse Colineau , Maire déléguée du Pin-en-Mauges, Conseillère Communautaire

fiche action n°2.5 : Accompagner le rôle pivot des structures d'exercice coordonné (SEC) dans la mise en œuvre d'un projet de santé de territoire



Présentation

CENTRE DE SANTÉ BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Réunion de lancement CLS – 16 mars 2022



POURQUOI

un centre de santé



- Perte de 2 médecins sur le secteur Est de Beaupréau-en-Mauges à l'été 2018
- Mobilisation de la population qui interpelle les élus
- Mobilisation des professionnels de santé eux même

PRÉSENTATION CENTRE DE SANTÉ

Réunion de lancement CLS – 16 mars 2022

Un centre de santé,
QU'EST-CE QUE C'EST



- Structure qui permet de **salarier** des médecins
- Avantages pour les médecins :
 - thumb up **Pas d'investissement de départ** (loyer, matériel, ...)
 - thumb up **Moins de contraintes administratives**
 - thumb up **Statut salarié**

PRÉSENTATION CENTRE DE SANTÉ

Réunion de lancement CLS – 16 mars 2022

QUI PORTE

le projet



- Portage par **la collectivité elle-même** (par l'intermédiaire du CCAS)
- Travail en **collaboration** avec :
 - shake hands icon **l'ARS, la CPAM,**
 - shake hands icon **la C3SI** pour le pilotage du projet,
 - shake hands icon **les différents services de la collectivité** : finances, RH, ...,
 - shake hands icon **l'hôpital local**

PRÉSENTATION CENTRE DE SANTÉ

Réunion de lancement CLS – 16 mars 2022

QUELLES SONT LES ÉTAPES

de la création du centre de santé



1

Diagnostic local de santé pour la commune de Beaupréau-en-Mauges

2

Rédaction du projet de santé

- auprès de la population et de tous les professionnels de santé
- a permis d'objectiver les difficultés d'accès aux soins et les tensions des professionnels de santé

3

Envoi à l'ARS (juillet 2021)

4

Agrément délivré par l'ARS (septembre 2021)

5

Recrutement

PRÉSENTATION CENTRE DE SANTÉ

Réunion de lancement CLS – 16 mars 2022

Un centre de santé
MAIS AUSSI

...
**UNE FEUILLE DE ROUTE POUR
AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.**



→ Un accompagnement personnalisé à l'installation des professionnels de santé libéraux :

- Délibération pour **prise en charge du loyer les 6 premiers mois** au sein des maisons de santé pour les professions médicales,
- **Aménagements des locaux** au sein des MSP.

PRÉSENTATION CENTRE DE SANTÉ

Réunion de lancement CLS – 16 mars 2022

Un centre de santé
MAIS AUSSI

...
**UNE FEUILLE DE ROUTE POUR
AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.**



→ Le **développement du travail en réseau** pour améliorer l'attractivité du territoire :

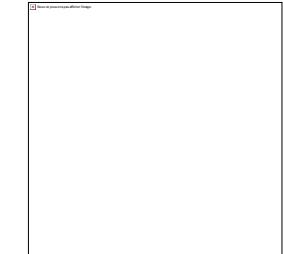
- Aide à la constitution d'une éventuelle **CPTS**.

PRÉSENTATION CENTRE DE SANTÉ

Réunion de lancement CLS – 16 mars 2022

Un centre de santé
MAIS AUSSI

...
**UNE FEUILLE DE ROUTE POUR
AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.**



Le soutien aux équipes de premiers secours (ESP, MSP, associations...) :

- **Mise en réseau** des partenaires
- **Prêt** de salle, de matériel...

PRÉSENTATION CENTRE DE SANTÉ

Réunion de lancement CLS – 16 mars 2022

MERCI

de votre attention !



PRÉSENTATION CENTRE DE SANTÉ

Réunion de lancement CLS – 16 mars 2022





La MSP Val-de-Moine – L'action communautaire en santé

Dr Guérin, médecin coordonnateur

fiche action n°2.5 : Accompagner le rôle pivot des structures d'exercice coordonné (SEC) dans la mise en œuvre d'un projet de santé de territoire



Environnement – Le Radon – Qualité de l'Air Intérieur

Damien Le Goff, Ingénieur d'études sanitaires, ARS DT 49

Fiche action n°1.1 : Animer et développer une politique de prévention de la santé au niveau de Mauges Communauté

- **CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION SUR LA
QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR ET L'EXPOSITION AU RADON**



Damien LE GOFF : damien.legoff@ars.sante.fr / ars-dt49-spe@ars.sante.fr
02 49 10 42 95

Contexte : une campagne de prévention → information/sensibilisation + mesure du radon

Une campagne sur 3 ans pour couvrir les 6 communes de Mauges Communauté.

La sensibilisation à la qualité de l'air intérieur (QAI) et au radon via : une matinale (à destination des élus et techniciens de la collectivité, des gestionnaires d'ERP, ...), des réunions publiques (6 l'hiver 2021/22), des informations sur les médias de la collectivité (site internet, réseaux, journaux communaux), la presse locale, des « points infos radon » (mairies déléguées, centres sociaux et 18 pharmacies), des ateliers avec les habitants sur les polluants de l'air intérieur (animés par le CPIE)

La distribution aux habitants de kits de mesure du radon : 237 l'hiver 2020/21, 159 l'hiver 2021/22

L'accompagnement des particuliers :



- 100% des personnes destinataires des résultats et de conseils pour améliorer la QAI
- 19 visites techniques à domicile
- la proposition d'un nouveau kit de mesure pour évaluer l'efficacité des recommandations mises en œuvre

Une action de prévention au croisement de plusieurs plans et outils de mise en œuvre des politiques : le Contrat Local de Santé (CLS), le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et le Plan Régional Santé Environnement (action labellisée PRSE 3)



Une action mobilisant différents acteurs du territoire : les communes, des professionnels de santé (pharmacies), des associations dont le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Loire Anjou

Une approche à la fois collective (sensibilisation des habitants aux enjeux de la qualité de l'air intérieur et du radon) **et individuelle** (accompagnement des ménages effectuant la mesure) au bénéfice direct de la santé des habitants des Mauges



Retrouvez plus d'information sur
www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr
et sur nos réseaux sociaux





Le Centre Local du Handicap de Mauges Communauté

Vanessa Letourneux, Coordinatrice du CLH

Fiche action n°3.6 : Repenser l'offre dans une logique de parcours



Le Dispositif d'Accueil Modulé et d'Aide au Répit (DAMAR)

Sandro Gendron, Directeur Pole APF 49

Fiche action n°3.6 : Repenser l'offre dans une logique de parcours



www.apf-francehandicap.org

Dispositif d'Accueil Modulé et d'Aide au Répit

Contrat Local de Santé Mauges Communauté
16 mars 2022



Le dispositif d'Accueil Modulé et d'Aide au Répit

- **Un dispositif expérimental et une autorisation d'ouverture au 1^{er} janvier 2021**
- **Un territoire cible : Mauges Communauté**
- **Une priorité d'accompagnement donnée pour les 0 – 25 ans**
- **Un financement Agence Régionale de Santé**
- **Les objectifs poursuivis :**
 - Un accueil temporaire en journée garanti pour tous
 - Une aide au répit
 - Un soutien à l'inclusion dans le droit commun
 - Une proximité avec des réponses proches des lieux de vie des personnes
 - La souplesse avec des réponses diversifiées et de la modularité
 - Une écoute auprès des aidants



Le dispositif d'Accueil Modulé et d'Aide au Répit

Le Dispositif d'Accueil Modulé et d'Aide au Répit propose **5 prestations et modalités d'accompagnement :**

- Un accompagnement à travers la mise en place d'un groupe et d'un collectif d'enfants et de jeunes
- Un accompagnement à partir du domicile familial
- Un soutien, un lien et une présence dans les lieux de droit commun, comme les centres de loisirs, en fonction des besoins repérés et de la scolarisation possible de certains enfants et jeunes
- Une prise en compte des aidants ou/et des familles en proposant des solutions diversifiées et adaptées pour disposer de relais
- Un soutien et une écoute aux aidants, pour accompagner les problématiques rencontrées



Une initiative citoyenne et associative

Une initiative citoyenne et associative avec l'association Epi'Alors :

- Une rencontre entre APF France handicap et l'Association Epi' Alors soutenue, et organisée par Mauges Communauté
- Une association Epi' Alors faisant remonter les besoins et les difficultés rencontrés par les familles de personnes en situation de handicap
- Une animatrice de la politique territoriale de la communauté de commune assurant la coordination et le lien entre les différentes instances et associations
- Une rencontre avec les élus de la communauté de commune pour présenter les premières orientations d'un éventuel projet sur le territoire
- Un temps d'échange entre l'ARS, Epi'Alors, Mauges communauté et APF FH autour d'un projet d'accueil modulé et d'aide au répit



Déclinaison d'une stratégie santé de Mauges Communautés avec les acteurs associatifs

Un accompagnement de Mauges Communauté et de la commune nouvelle de Montrevault sur Evre autour de ce projet

- Intervention de Mauges Communauté comme tiers facilitateur dans toutes les étapes de lien entre associations, élus des communes nouvelles et financeurs.
- Articulation et déclinaison du projet avec la commune de Montrevault sur Evre :
 - Rencontre des agents enfance jeunesse (Mme BOITAULT directrice générale du Pôle Education) pour la partie technique : recherche de locaux, formalisation de partenariats (ex ; centre d'accueil périscolaire)
 - Rencontre des élus pour le côté décisionnel avec présentation du projet
 - Rencontre des services techniques pour la phase réhabilitation du site



Projection et intégration de ce nouveau dispositif dans le futur Contrat Local de Santé

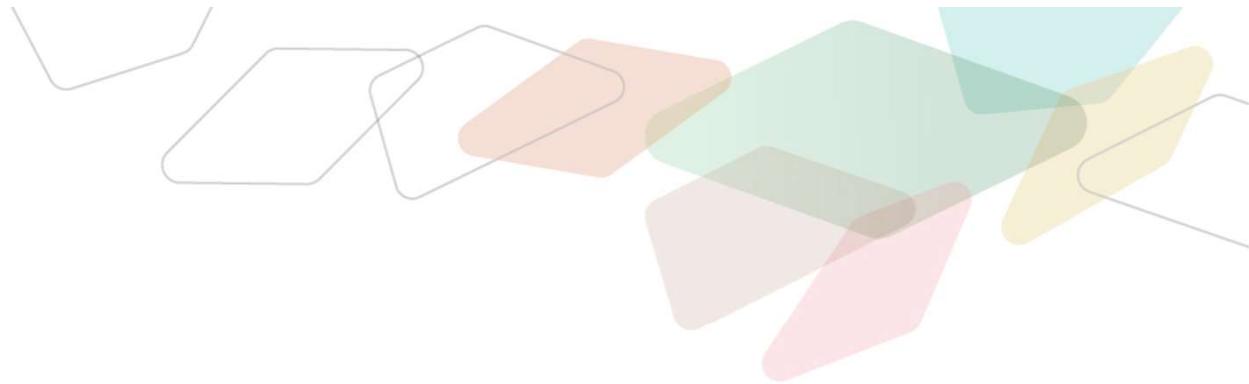
Les projets en cours en lien avec ce nouveau dispositif et les liens possibles avec le futur CLS :

- Décloisonnement des secteurs et dynamique partenariale envisagée :
 - ex lien avec le centre de loisirs, intégration des enfants en situation de handicap sur certaines activités scolaires, rencontre avec l'EHPAD
- Ouverture et lien avec les acteurs de soins sur le territoire
 - ex : Réflexion en cours pour l'intervention de kinésithérapeutes en libéral sur l'accueil collectif
- Dispositif ressources aux acteurs du territoire autour des interrogations concernant le handicap (élus, enseignants, AVS...), organisation de temps d'information/ sensibilisation aux animateurs de la collectivité, aux professionnels paramédicaux....



Merci pour votre attention !





Méthodologie CLS 2

Gouvernance
Calendrier

Gouvernance

Comité de pilotage

Instance stratégique

Acteurs porteurs de politiques publiques (décideurs et /ou financeurs)

Associé au suivi, au déroulement et aux prises de décision concernant la démarche

Comité de suivi

Instance technique

Elus et techniciens de Mauges Communauté et des 6 communes nouvelles, ARS

Suivi opérationnel de la mission, préparation des réunions de COPIL, valide/réajuste la méthode

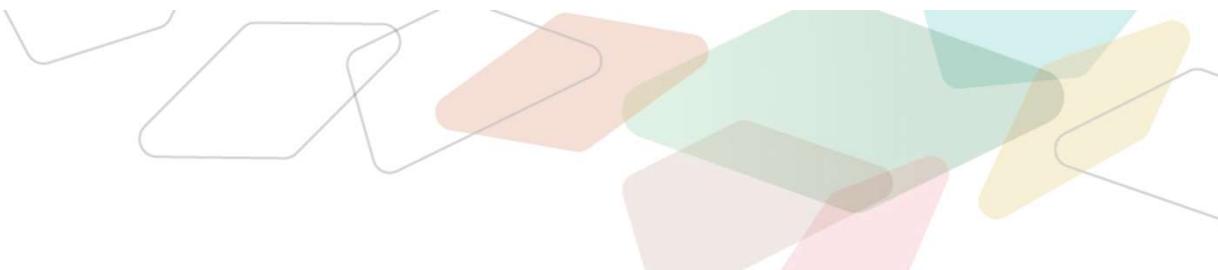
Groupes de travail

Groupe opérationnel

Acteurs de terrain / Relais territoriaux

Point de départ de la feuille de route CLS, connaissance du territoire, de l'offre et des besoins

Calendrier



Etapes	Calendrier
Evaluation du CLS 1	
Réunion de lancement 	16 mars 2022
Entretiens qualitatifs et analyse documentaire	Février – Mars 2022
Instances de pilotage : comité de suivi et comité de pilotage	28 mars puis 4 avril
Actualisation du diagnostic partagé	
Poursuite de l'étude de données statistiques et documentaires	Février - Mars 2022
2 ^{ème} vague d'entretiens qualitatifs 	Avril - Mai 2022
Préparation et lancement d'un questionnaire 	Diffusion prévue jusqu'au 1 ^{er} juin 2022
Instances de pilotage : comité de suivi et comité de pilotage	30 mai puis 9 juin
Priorités et plan d'actions du nouveau CLS	
Partage du diagnostic et définition des enjeux et orientations 	15 et 16 juin 2022
Intégration des préconisations – programme d'action par axe thématique	Juin – septembre 2022
Validation des orientations et préfiguration du programme d'actions en instances de pilotage	Octobre – Novembre 2022
Consolidation de la rédaction des fiches actions	



Merci de votre participation

Claire COGNIER

Animatrice de la politique territoriale de Santé
Service Solidarités – Santé de Mauges Communauté
06 01 65 66 52
c-cognier@maugescommunaute.fr

Clémence LE COTILLEC

Consultante Acsantis
07 76 80 31 49
clemence.lecotillec@acsantis.com

Maryline CASTRIC

Animatrice territoriale Santé
ARS DT 49 – Secteur des Mauges
02 49 10 47 46
maryline.castric@ars.sante.fr